



L'abattage des porcs en France en 1999



La croissance de la production porcine a conduit les abattages de porcs en France à un niveau record en 1999. Les structures industrielles et financières du secteur sont en constante évolution.

La hausse du volume d'abattage de porcs en France en 1999 s'est fortement ralentie par rapport à l'année précédente (+ 2,2 % contre + 5,1 %), dans un contexte de faible progression de l'ensemble des viandes rouges.

Les abattages contrôlés s'établissent ainsi à 2,070 millions de tonnes (abattages contrôlés, hors DOM). Les abattages totaux, intégrant les DOM, les redressements et l'autoconsommation sont un peu plus élevés, estimés à 2,377 millions de tonnes (+ 2.1 %)

Le nombre de porcins abattus s'est accru au même rythme que le volume en tonnes, atteignant 26,2 millions de têtes, dont 610 000 reproducteurs de réforme et 249 000 porcelet. Le nombre de porcelets a continué de s'accroître de 10 % après avoir augmenté de 36 % l'année précédente, signe de la crise.

Commerce des porcs charcutiers vifs : la Belgique fait défaut

Le secteur couvre la quasi-totalité de ses besoins en France, avec seulement 166 000 têtes, comme en 1998. Il traite l'essentiel de la production : les exportations de porcs charcutiers ont baissé, de 159 000 têtes en 1998 à 118 000 têtes en 1999.

• A l'importation, la Belgique n'a représenté que 14 % des achats d'animaux de boucherie, en baisse de 57 %, victime de la crise de la dioxine. Les Pays-Bas, notre premier four-

nisseur avec 92 000 têtes, et l'Espagne, promu au rang de deuxième fournisseur, ont fortement accru leurs ventes, de 32 % et 23 % respectivement.

• A l'exportation, le premier débouché, la Belgique, s'est contracté d'un tiers pour représenter 41 % des ventes, au bénéfice des Pays-Bas (31 %). Les ventes à l'Italie ont été divisées par deux pour représenter 23 % des ventes. L'Espagne est une destination marginale (3 % des exports en vif).

Concentration à plusieurs facettes

En 1999, les dix premiers sites industriels d'abattage ont traité chacun plus d'un million de porcs, réalisant 56 % des abattages nationaux, une part voisine de celle de l'année précédente.

La concentration de l'activité est plus forte sur le plan des entreprises ou groupes, opérant sur plusieurs sites :

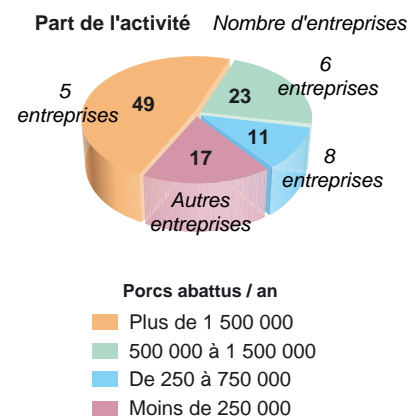
- Les cinq premiers acteurs de l'abattage français en détiennent la moitié. A l'exception d'Olympig, les groupes de « plus de 1,5 millions de porcs » réalisent leur activité au travers de plusieurs abattoirs : groupe Socopa, Cooperl, Bigard (groupe ABC), Floc'h Bernard.
- Près du quart des abattages est assuré par 6 entreprises abattant de 500 000 à 1 500 000 porc annuellement, tandis que 8,

Les abattages d'animaux de boucherie en France

1000 téc	1999	99/98 (%)
gros bovins	1 331,0	- 1,8
veaux	236,9	+ 1,1
ovins-caprins	111,9	- 2,7
équidés	10,0	- 6,4
porcins	2 073,0	+ 2,3
- porcs charc.	1 976,5	+ 2,5
- cochons verrats	93,4	+ 0,0
- porcelets	3,1	+ 14,5
Toutes espèces,	3 762,0	+ 0,4

Abattages contrôlés, hors DOM, Source : Agreste, mars 2000

France : Entreprises/groupes selon le nombre de porcs abattus en 1999



Hervé MAROUBY

